



SOLIDAIRES Finances

SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES - SOLIDAIRES CCRF & SCL -
SOLIDAIRES-DOUANES - SOLIDAIRES I.D.D. - SUD INSEE -
SUD CENTRALE SOLIDAIRES - SNABF-SOLIDAIRES

Boite 29 - 80 , rue de Montreuil 75011 PARIS

Paris le, 20 janvier 2015

Vincent DREZET

Délégué de la Fédération Solidaires Finances

à

Monsieur Michel SAPIN

Ministre des Finances et des Comptes publics

à

Monsieur Emmanuel MACRON

Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique

à

Monsieur Christian Eckert,

Secrétaire d'Etat au Budget, auprès du ministre
des Finances et des Comptes publics

139, rue de Bercy

75572 PARIS CEDEX

Messieurs les Ministres,

En ce début 2015, pour celles et ceux qui sont attachés aux valeurs fondamentales du « vivre ensemble », l'heure des bilans et du débat public sonne sans relâche. Les événements récents, d'une exceptionnelle intensité dramatique et émotionnelle, nous interpellent, en France et ailleurs, sur ce qui « fait société ». A l'évidence, les valeurs, tour à tour attaquées, défendues et débattues font sens ; elles constituent bel et bien les fondements républicains du « vivre ensemble ».

Au-delà de la légitime réaction des citoyens, nous avons, chacun à notre place et dans notre rôle, la responsabilité de défendre et de consolider tout ce qui renforce la cohésion sociale et ce qui évite la fragmentation de la société. En la matière, le rôle de l'État et des services publics est essentiel.

C'est dans ce contexte que la fédération Solidaires Finances, désormais première fédération à Bercy, souhaite vous interpeller sur l'état des services et des missions des ministères économiques et financiers, sur la qualité du service public et sur les conditions de travail des agents. Il en va non seulement de nos missions mais aussi des agents qui les exercent en étant au service de la collectivité.

La situation des agents et des services est connue. Elle est inquiétante. La baisse des moyens humains et financiers, la hausse de la charge de travail, les restructurations directionnelles (dans le cadre des plans et démarches stratégiques par exemple) voire interdirectionnelles et interministérielles (conséquences de la RéATE, notamment sur le réseau de la DGCCRF qui a été éclaté et sur le réseau de l'Industrie qui en 15 ans a perdu son identité) et les évolutions du mode de management alimentent une dégradation sans précédent des conditions de travail. Cette situation engendre frustrations et mécontentements parmi les agents, confrontés à l'absence de reconnaissance de leur qualification et à la baisse de la qualité du service public. Ainsi, les agents et les usagers endurent chaque jour de plus en plus difficilement cette dégradation générale. Au-delà des inquiétudes et des mécontentements, la perte de sens est réelle.

Que dire dans cette période du projet de loi dit « Macron » s'attellant à détricoter le Code du travail au grand dam des ministères dont les missions recouvrent ce périmètre (Travail, Affaires sociales...), de certains partenaires sociaux opposés aux mesures préconisées et à des secteurs économiques entiers dont certains (Commerce...) s'apprêtent à se mobiliser contre ce projet.

Ces secteurs mobilisés sont et seront notamment soutenus par l'Union syndicale Solidaires à laquelle notre fédération appartient. Sachez que nous en serons Solidaires.

Demain, d'autres décisions risquent de venir dégrader davantage cette situation. Ainsi, la fédération Solidaires Finances tient à souligner les nombreuses interrogations et inquiétudes qui se font jour quant aux décisions qui découleront de la « réforme territoriale de l'État » (tant en termes de statut

des agents que d'organisation du service public) ou des projets « fonction publique » en matière de rémunération, de statuts, de mobilité et de parcours professionnels qui remettent en cause de facto les droits et garanties des agents. Il en va ainsi de la mise en place d'une modulation des rémunérations, de la mobilité géographique et fonctionnelle subie et, plus globalement, de l'organisation du repli de l'action publique...

Au niveau ministériel, nous déplorons également le lancement de chantiers dans une précipitation coupable et le manque de moyens préjudiciable à la crédibilité et à l'efficacité des mesures prises. Il en va ainsi de la « revue des missions », menée en dehors d'un véritable dialogue social et d'une approche des politiques ministérielles réduite, le plus souvent hélas, à de simples effets d'annonce.... Il faut donc que le dialogue social organisé aux ministères économique et financiers change. En effet, nous ne pouvons pas nous contenter d'un simulacre de dialogue social, manifestement vécu par vos services comme une formalité voire comme une « contrainte » et non comme l'indispensable écoute des représentants des personnels alors que leur légitimité a été confortée à l'occasion des élections professionnelles de décembre 2014.

Il faut désormais, et de toute urgence, stopper ensemble ce cercle infernal qui affaiblit la capacité d'action des agents et des services. La situation exige que nous nous rencontrions pour définir les conditions et modalités de reprise d'un véritable dialogue social sur tous ces sujets.

Nous demandons l'ouverture rapide de discussions pour réussir à inverser la tendance. Des mesures « positives » doivent être prises en matière :

- **d'emploi** : il faut stopper les suppressions d'emplois et organiser un plan de recrutement qui permette, à très court terme, de combler les postes vacants constatés ;
- **de missions** : si l'implication des agents n'a jamais failli, il faut désormais véritablement donner aux services les moyens nécessaires pour que les missions soient mises au service de l'intérêt général et de l'action publique, tant sur le plan de l'élaboration que de l'exécution, il faut enfin des garanties qu'aucune mission ne soit abandonnée ni externalisée,
- **de conditions de vie au travail** : au-delà des déclarations d'intention et des outils mis en place, il faut désormais une volonté politique et un plan d'amélioration des conditions de vie au travail qui agissent enfin rapidement et concrètement sur les causes de leur dégradation,
- **de rémunération** : en dépit des mesures déjà annoncées - comme la fin de la prime d'intéressement collectif ou la mise en place imminente d'un nouveau régime indemnitaire de fonction, de sujétion, d'expertise et d'engagement professionnel (RIFSEEP) - le pouvoir d'achat des agents doit être maintenu ; des négociations salariales doivent être engagées en ce sens (revalorisation de l'indemnité mensuelle de technicité de sorte que les agents perçoivent un gain net de 150 euros, remboursements de frais de déplacement, garantie de non-modulation des primes...) et aboutir rapidement car il y a urgence. Nous dénonçons avec Solidaires Fonction Publique le gel de la valeur du point d'indice depuis 2010 et exigeons son dégel et sa revalorisation,
- **de reconnaissance des agents** : notamment par l'adoption de plans de qualifications et la hausse du volume des promotions inter et intracatégorielles. Dans ce cadre, nous demandons que le dossier dit du « B en A » trouve un aboutissement et ce le plus rapidement possible,
- **de politiques sociales** : les politiques ministérielles dédiées à l'égalité professionnelle et à l'action sociale doivent retrouver leur ambition et bénéficier chacune des moyens nécessaires à leur mise en œuvre dans un contexte social particulièrement dégradé. Nous dénonçons au passage les remises en cause des moyens humains mis à disposition des délégations de l'action sociale qui de fait met à mal « la sanctuarisation » affichée.

Messieurs les Ministres, la fédération Solidaires Finances vous demande solennellement que des discussions s'ouvrent rapidement car la situation impose des mesures d'urgence.

A l'heure où le rôle de l'action publique est contesté, nous sommes convaincus que réaffirmer le rôle public de nos missions, en leur donnant les moyens, en reconnaissant et respectant le rôle des agents publics au service de la collectivité, c'est renforcer non seulement le lien social, mais c'est également contribuer à améliorer le « vivre ensemble ».

Veuillez agréer, messieurs les Ministres, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la Fédération Solidaires Finances
Le Délégué Fédéral
Vincent DREZET

